

**ASSEMBLÉE DE PROVINCE****SECRETARIAT GÉNÉRAL**

N° 15-2022/APS

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	11
JONC	1
Archive NC	1
IGPS	1
Communes de la province Sud	14

DÉLIBÉRATION
approuvant le plan provincial du logement et de l'habitat (PPLH)

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu l'avis de la commission de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (CHUAT) réunie le 17 mars 2022 ;

Vu le rapport n° 18785-2022/1-ACTS/DEL du 28 février 2022,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2022 LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : L'assemblée de la province Sud approuve le plan provincial du logement et de l'habitat (PPLH) annexé à la présente délibération et s'engage à mettre en œuvre les actions issues de ce plan qui relèvent de ses compétences.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.